

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

La fleur au les marchés de Montréal, se vend... Le marché des grains est stagnant.

Marché de New-York.—La potasse se vend \$7. Le prix sur le blé se tient ferme; une vente de 4,000 minots, prime Ohio, s'est faite pour \$1 le minot.

L'avoine se vendait ce matin, sur le marché de Québec, 40 sous le minot. Les patates 3s.

Vaisseaux d'Outre-Mer partis pour le Canada. Liverpool.—23 mars.—Montréal, capitaine Mc. Master, consignés pour Montréal.

Vaisseaux en chargement pour le Canada. Londres.—14 mars.—Portley, capt. Jackson, pour Québec et Montréal.

ANNONCES.

ORGE A VENDRE.

ACTUELLEMENT en main dans le Hangar de Mr. Quirouet, rue St. Paul. 500 Minots d'Orge pour semence en petits lots à la commodité des acheteurs.

HAMEL & FRERE, Québec, 20 avril 1849.

HOTEL DU BATEAU A VAPEUR. TROIS-RIVIERES.

Le soussigné reconnaissant envers ses anciens amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il tient un hôtel dans cette ville, c'est-à-dire depuis QUARANTE ANS, prend la liberté de les informer qu'il retourne à son ancien poste, à l'Hôtel du Quai du Bateau à Vapeur, le 1er Mai prochain.

Comme tout le local subit des réparations complètes et sera mis dans l'ordre le plus parfait, les voyageurs peuvent être certains qu'ils trouveront chez lui le service le plus assidu, les meilleurs vins et liqueurs et les emménagements les plus parfaits.

L. OSTROM, Trois-Rivières, 18 avril 1849.

On demande à acheter.

UNE grande balance; avec ses poids, comprenant 2 poids de 56; 2 de 23; de 14 et de 7 livres. S'adresser à ce bureau.

Québec, 16 Avril 1849.

LA PANACEE DES ENFANTS.

Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement toutes les maladies auxquelles les enfants sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres affections de l'estomac et des intestins elle est infailible.

LA LOTION DE GRAEFENBERG POUR LES YEUX. Cette préparation n'a pas son égale pour les maladies d'yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opéré des cures merveilleuses.

La Salseparille de Graefenberg.

Cet extrait de salseparille possède une incomparablement plus grande efficacité que tout autre salseparille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un mécanisme compliqué au moyen duquel toutes les propriétés médicinales de la salseparille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE. Parmi les maladies auxquelles cet onguent excelle est adapté, on peut énumérer les suivantes. Les ENFLURES GLANDULAIRES et du Visage.— Les maux de dents des nourrices.— La Bronchite.— Les Clous et les Dartres.— La Teigne et le lèpre.— APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAU BOULLANTE. LES PLAIES DE VESCICATOIRES, LES ERESIPELES, LES HEMORRHOIDES.

Il guérit promptement toutes les CONTUSIONS, les COUPURES FRAICHES; les plaies SANGRANTES ou SCROFULÉES sont bien traitées à un état satisfaisant et souvent guéries.

ANNONCES.

Chapeaux

DANS LE DERNIER GOUT.

LES Soussignés viennent de recevoir par la voie de New-York quelques Caissees de

Chapeaux de Satin, pour Messieurs.

Ils ont aussi en main un bel assortiment de CHAPEAUX pour MM. du Clergé. Ils recevront par les premiers vaisseaux d'Europe leur assortiment général.

A. HAMEL & Frere.

Québec, 30 mars, 1848.

A LOUER.

LE domaine du GRAND ET PETIT MÉTIS. Ces deux propriétés sont dans un bon état de culture; et l'une d'elle est un poste de commerce où l'on pourrait tenir hôtel pour la réception de personnes qui aimeraient à résider à la campagne si le choléra fait son apparition à Québec l'été prochain.

J. HEATH, N. P.

Québec, 6 avril 1849.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de pension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville. S'adresser à ce bureau.

ON demande des nouvelles de BENJAMIN RODGERS, artisan, qui quitta son endroit natal dans le Yorkshire, Angleterre, il y a sept ans. Les dernières nouvelles qu'on en a sont de Québec, où il travaillait il y a sept ans. Son frère Joseph Rodgers, Nooking, près de Wakefield, Yorkshire, recevra avec reconnaissance tous renseignements sur sa position actuelle. S'adresser à M. John Brack Wadlowen, Drummondville, Canada-Est.

LA LYRE CANADIENNE.

LES Souscripteurs à LA LYRE CANADIENNE, pourront se procurer maintenant à ce bureau la Gravure-frontispice. Elle est offerte gratuitement.

Maître Français demandé.

ON a besoin, immédiatement au HIGH SCHOOL de la Cité de Québec d'une personne qualifiée à enseigner la langue française. S'adresser au High School, sur le cap, ou à W. H. ANDERSON, Ecuyer, Rue St. Louis.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand. W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 décembre 1848.

ETUDE DE NOTAIRE.

Le Soussigné, tenu depuis quelque temps hors de cette ville à l'honneur d'annoncer qu'il a repris l'exercice de sa profession en son bureau actuel, Rue d'Aiguillon, porte voisine de M. P. Gauvreau, Architecte faubourg St. Jean.

EUGÈNE LÉCUYER.

Québec, 12 Janvier 1848.

UNE CARTE.

Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité d'élèves à être instruits dans les diverses branches de l'Architecture, de l'Arpentage, et du Génie Civil, conjointement, ou séparément, au gré de l'élève. Le soussigné enseigne aussi, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc.

CHS. BAILLARGE,

14 mars 1845. Château St. Louis.

AVIS.

Le soussigné, exécuteur testamentaire de feu St. Louis CONSTANT dit FRERE MARC horloger, du ci-devant ordre des récolets du Bas-Canada, décédé en la paroisse de St. Thomas comté de Pislet, prie ceux qui doivent à la succession de venir payer leurs comptes au plutôt; et ceux envers qui la succession est endettée de présenter leurs comptes dûment attestés; il prie aussi les personnes qui pourraient avoir des effets à réclamer de se représenter d'ici au premier jour de Mai prochain, faute de quoi les dits effets seront vendus.

JOSEPH MARMETTE, M. D.

Exécuteur-Testamentaire. Québec, 4 avril 1849.

JOHN D. TRIPP.

EN adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, qui l'ont respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Goulers et Lanché prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

ORGUE.

Un superbe ORGUE à vendre (cinq jeux complets) peut être vu à l'église. Bons cours (Montréal). Pour plus amples informations, s'adresser à TOUSSAINT CHERRIER, 51 Rue St. Denis, Montréal.

N. B. Toutes lettres adressées à ce sujet au bureau de ce journal, recevra notre attention. Québec, 7 mars 1849.

MR. MOUL est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph.

ANNONCES.

Emplacement à vendre.

UN superbe emplacement avec la charpente d'une maison, dessus construite, à vendre à des conditions très faciles. Cette emplacement est situé rue St. Antoine, Faubourg St. Vallier.

S'adresser au propriétaire soussigné.

AUGUSTIN GAGNON.

Côteau St. Genevieve. Québec, 6 Avril 1849.

A VENDRE.

LOTBINIÈRE, un bel emplacement de 112 pieds et demi de front, sur environ 40 arpens de profondeur, situé à 15 arpens au nord-est de l'église, avec grange et maison. Cet emplacement fait partie d'une terre de 2 arpens de front, sur 50 de profondeur et joint, en sus, du droit de pacager toutes espèces d'animaux à perpétuité, sur le reste de cette terre.

Possession en sera donnée l'automne prochain. Pour les conditions s'adresser au soussigné. ISAIE LEMAY, Chantre de Lotbinière. Québec, 4 avril 1849.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre pour cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caisier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.



Des Bons des Incendies de Québec.

Bureau du Receveur-Général, Montréal, 23 mars 1849.

AVIS public est par le présent donné que les porteurs des bons des Incendies de Québec, qui désirent obtenir semi-annuellement paiement, à Québec, de l'intérêt qui leur est dû, pourront le recevoir en s'adressant à FELIX GLACKEMEYER, Ecuyer, à l'ancienne bâtisse du Parlement à Québec, qui livrera en double aux demandants les formules de reçu nécessaires.

AVIS public est de plus donné aux parties en faveur desquelles ces bons ont été accordés sous forme de PART, que M. GLACKEMEYER soussigné est aussi autorisé à demander et recevoir le remboursement de l'INTERET ANNUEL, accumulé ou s'accumulant sur tels bons.

L. M. VIGER, Insp. Gén. de S. M.

Rue Sous-le-Fort } P. V. BOUGHARD, } Rue Dasse-Ville, } Québec. } Basse-Ville.

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARPES FAPTES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Cabans, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

AVEC Un assortiment varié de draps fins et superflus pour redingotes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casiques, casquettes en politeries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI— 600 paires de souliers d'origine unis et brodés 900 Meules de Caraque, etc.

Le tout à vendre à bas prix pour du Pargout comptant, Québec, 20 novembre 1848.

JOSEPH LYONNAIS

LUTHER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Jir

Frs. Vallé, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments et de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.

Québec 22 Décembre 1848.

PIÈCE CURIEUSE

d'Horlogerie.

VENTE et exécuté par moi-même, ANTOINE ROUSSEAU, demeurant à St. Roch de Québec, rue St. Joseph.

C'est une horloge-monstre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge supposée sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préluce à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angélus aux heures prescrites; indique le quart de mois au son de la cloche, et peut donner Palmarie aux quatre coins de la cité dans un incendie. Le mécanisme embrase une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf échelles pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

L'exhibition s'en fera prochainement Québec, 7 mars 1849.

Vente par Encan.

Par F. H. Hall.

Vente par Banqueroute.

Par ordre du syndic, à l'hôtel Lauson, Pointe-Lévy.

TOUTES MEUBLES DE MENAGE et autres effets appartenant à la Banqueroute de JUSTIN HOBBOUGH, seront vendus par encan public, MARDI le 24 courant.

La Vente à ONZE heures, A. M. F. H. HALL, L. C. Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

A LOUER A LA POINTE LÉVY,

(En Haut de la côte (à l'Ouest.)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à ALBERT ANGERS, Faubourg St. Jean, Rue St. Jean. Québec, 16 mars 1849.

Bâtisses Wolfe

A LOUER.

Un superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, scellier, bâtisse Wolfe, Rue St. Jean. S'adresser à F. EVANTUREL, Avocat. No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

A LOUER.

PARTIE du Haut d'une maison à deux étages en pierre, située dans l'île St. George, faubourg St. Jean, avec un excellent langar en briques. Possession donnée au preneur de mai. S'adresser sur les lieux, au propriétaire soussigné PIERRE DROLET, Québec, 16 février, 1848.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

VIENT de recevoir et offre en vente une quantité choisie de BEURRE des Townships.

—AUSSI—

Une quantité de lard fumé des Townships de la première qualité. W. Le CHEMINANT, No. 4, Rue la Fabrique Québec, 16 février, 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

NO 2, R U E LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

LE SOUSSIGNÉ

Vente par Encan.

Par W. B. Meyer.

Thés, Raisins, Verreries et Liqueurs.

PAR ENCAN.

Sera vendu, LUNDI le 20 éni courant, aux magasins ci-devant de CHARLES STUART, 1er. Quai Wellington. TOUT le fond de marchandises consistant, en thés, raisins, verreries, vins et liqueurs.

La vente à DIX heures précises. W. B. MEYER. Québec, 18 avril 1849.

ANNONCES.

La Compagnie de GRAEFENBERG,

La Compagnie de Graefenberg est maintenant incorporée par la Législature de l'État de New-York avec un capital de \$ 100 000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecines qui portent le nom de la compagnie; et partout où se rencontre un dépôt ou une boutique de Graefenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il y a une branche de la compagnie, les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi.

La compagnie possède dans ses nombreux bureaux, DES MILLIERS DE CERTIFICATS, qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et testés par le Révérend N. Roming, D. D., T. H. H. (Président du Commercial Advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ci-devant Maire de la cité de New-York.

D'BARTON, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Graefenberg, Broadway, No 50 New-York, juin 1848.

LES MÉDECINES DE GRAEFENBERG.

Les médecines qui sortent de cette compagnie consistent en une série de remèdes parfaitement adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrédit sur les médecines brevetées en leur attribuant des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement un homme d'état mais encore un homme de bien pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers principes du sens commun.

La série des médecines de Graefenberg commence par les:

PILULES VÉGÉTALES DE Graefenberg.

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pilules:—

- L'As-térisme. Les Maladies Biliéuses, Les Clous, Les Infections—action défectueuse Les Maladies de Poitrine, Les Catarrhes, Les Constipations, La Toux—pendant la grossesse, La Constipation, La Diarrhée, La difficulté de respirer. La Dyspepsie, La Constipation dysépsique, La Digestion imparfaite, Le Sang purifié à la fois, Les maladies d'Oreilles, Les Érysipèles, L'Épilepsie, Les saignements de Nez, La fièvre Quarte, Les Vertiges, La Grippe; Des brûlures de cœur, Le mal de tête, L'Épilepsie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'inflammation des parties vitales, L'inflammation de l'estomac, La jaunisse, Les maladies du Foie, Les suppressions mensuelles, Les maux de nerfs, Les névralgies, La fièvre nerveuse, intermittente ou continue; Les fleurs blanches, La tuberculose, Les rhumatismes, Les diverses maladies de l'estomac.

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE.

Seul Agent pour Québec, JOSEPH BOWLES,

Salle Médecine, Québec.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement vraiment libéral dont on a bien voulu le favoriser. Il se flâte qu'on lui continuera les mêmes faveurs à l'avenir, et de son côté il ne cessera de redoubler d'efforts et d'attention pour mériter en part du patronage public.

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général, nous nous permettons de rappeler aux marchands canadiens, les avantages immenses de faire des annonces. Aucun peuple ne fait plus d'annonces dans les journaux que le peuple Anglais et le peuple des États-Unis. Les journaux sont couverts d'annonces. Ce fait seul démontre l'utilité, la nécessité même des annonces dans les papiers-nouvelles. Tous les hommes d'affaires devraient être convaincus que l'annonce popularise leurs établissements, leur magasin ou leur boutique.